PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 17 JANVIER 2023

Présents : Hervé MEDINA, Nathalie SAGE, Françoise ALIBERT, Gérard GUÉRIN, Karine PRIEU, Rémy PARRIER, Jacques AUBERT, Carine FROMENT, Sandrine LABAUME, Frédéric NIEDDU, Pascale LEGER, Blandine FONTAINE, Franck CARRU, Elisabeth GUYOT, Santo CALI.
Anne HILAIRE (secrétaire de mairie, à titre de conseil)

Absents : Philippe PRINCET procuration à Blandine FONTAINE, Jérôme CHALAMET procuration à Rémy PARRIER, Stéphanie JACOPIN, Héléna CHAFFOIS.

Secrétaire de séance : Jacques AUBERT

Ouverture de la séance à 20 h

ORDRE DU JOUR :

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 29 NOVEMBRE 2022

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 29 novembre 2022 est adopté à l'unanimité.

FONCTION PUBLIQUE

CRÉATION D'UN POSTE POUR AVANCEMENT DE GRADE

Un agent communal employé au grade d'adjoint administratif a réussi l'examen professionnel pour accéder au grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe.
Monsieur le Maire propose la création du poste permettant de la nommer à compter du 1er mars 2023, et la suppression de l'ancien poste à la même date.
Approuvé à l'unanimité.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

CONVENTION DE PARTENARIAT – RELAIS PETITE ENFANCE

Le relais Petite Enfance situé à Tulette dont bénéficient les assistantes maternelles de Suze la Rousse, est pris en charge par l'EPA Maison de l'Enfance de Saint Paul-Trois-Châteaux,
Monsieur le Maire propose de signer le renouvellement pour l'année 2023 de la convention de partenariat pour le Relais Petite Enfance de Tulette.

Approuvé à l'unanimité

FINANCES LOCALES

OUVERTURE DE CRÉDITS – BUDGET GÉNÉRAL 2023

Afin de permettre d'engager, liquider et mandater des dépenses dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice précédent, il est proposé d'ouvrir les crédits correspondants.
Approuvé à l'unanimité

INFORMATIONS DIVERSES

- Décision du maire n°6/2022 : renouvellement de la convention d'utilisation des équipements sportifs par le collège avec une légère augmentation de la participation versée par le Département.
- En raison de la grève nationale du jeudi 19 janvier 2023, l'accueil de la mairie sera fermé ce jour-là. La mairie restera ouverte aux heures habituelles pour permettre l'accès à l'enquête publique en cours.
- La société SHCB, fournisseur des repas de la cantine scolaire est en négociation avec les 6 communes du groupement de commande afin d'obtenir une augmentation du tarif. Cette demande est justifiée par l'inflation et l'augmentation des matières premières, du coût de l'énergie et des salaires. Les communes essaient de minimiser au mieux l'impact de cette situation compliquée.
- A compter du 1er avril 2023, le contrat de recyclage des textiles avec la Communauté de Communes sera signé avec PHILTEX. Cela devrait améliorer la gestion des containers de tri des textiles.
- Pour rappel, la Communauté de Communes, via le SYPP, propose des composteurs en bois au prix de 30 € et des lombricomposteurs utilisables même en appartement, au prix de 50 €. Ces équipements permettent de réduire encore la quantité de déchets ménagers.

Clôture de la séance à 20h35

Le secrétaire de séance,
Jacques AUBERT

Le Maire,
Hervé MEDINA